CCAS de MAGNANVILLE

Demande de chèques cadeaux Noël 2023

<u>Dossier à déposer à l'accueil de la mairie</u> entre le 1er septembre et le 31 octobre 2023

Nom et prénom du demandeur : ……
Adresse : ……
Téléphone :……
Adresse mail :……

Nom et prénom de l'enfant : …… Date de naissance : ……	
Nom et prénom de l'enfant : …… Date de naissance : ……	
Nom et prénom de l'enfant : …… Date de naissance : ……	
Nom et prénom de l'enfant : …… Date de naissance : ……	

<u>Pièces justificatives à joindre</u> :

☐ Pièce d'identité des parents
☐ Livret de famille (original et photocopies) ou acte de naissance
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, GDF, téléphone…)
☐ Jugement de divorce ou de séparation statuant sur la résidence habituelle de l'enfant pour lequel la prime de Noël est demandée

<u>Si les enfants ne sont pas inscrits dans les écoles maternelles ou élémentaires de Magnanville :</u>

☐ Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (original et photocopie)
☐ Attestation de paiements CAF

<u>En cas de changement de situation</u> :

☐ Les trois derniers bulletins de salaire du foyer
☐ Attestation de paiements CAF
☐ Les justificatifs de versement des indemnités versées par le Pôle Emploi
☐ Les justificatifs de versement d'une pension (alimentaire, invalidité,…)
☐ Justificatif de cessation d'activité, dépôt de bilan
☐ Dépôt d'un dossier de surendettement

_____ *partie réservée au service* _____

	Montant	Chèque cadeau
revenu moyen mensuel		
allocations familiales (hors APL)		
revenu total mensuel		